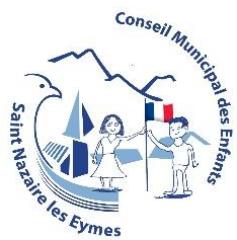




CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

De SAINT-NAZAIRE LES EYMES

Jeudi 20 novembre 2025 – 11h30 / 13h15



Présents

Roxanne AUTRET ; Lukas ROBERT ; Romy GATINEAU ; Clara COSTE ; Noah JEAN ; Sam GADAMY ; Eliot TOUR ; Camille DELPY ; Timothée GRIFFON ; Gaspard BOULET ; Camille COUSIN ; Livia D'INTRONO ; Ana DE BENEDITIS ; Mahé MOREL

Et

Denis BERNE, adjoint CMA aux affaires sociales et à l'énergie ; Elodie BOUZON, conseillère municipale ; Raphaël BERNARD responsable adjoint du service Enfance-Jeunesse ; Cloé COURBON, responsable du service Enfance-Jeunesse.

Absent(e) excusé(e) : Michèle FLAMAND, Maire de la commune ; Martina STUMPF, adjointe CMA à l'environnement ; Eric CHARPENTIER, adjoint CMA délégué aux affaires scolaires, à la jeunesse et à l'intergénérationnel ;

CME = Conseil Municipal des Enfants ; CMA = Conseil Municipal Adultes ; SNE = Saint-Nazaire les Eymes.

1. Vote du CR d'octobre 2025

Le compte rendu est adopté par 14 pour ; 0 abstentions, 0 contre.

Il sera donc diffusé officiellement sur le site de la mairie.

2. Photo pour trombinoscope 2025/2026

3. Choix du film pour la projection du ciné jeunes

Voici les choix :

- **Astérix aux jeux olympiques – 1h46 → 10 votes**
- Aïlo – 1h26 → 0 vote
- Ballerina – 1h30 → 0 vote
- Ferdinand – 1h48 → 4 votes
- Jack et la mécanique du cœur – 1h42 → 0 vote

Le film choisi est donc Astérix aux jeux olympiques.

4. Vote des projets

Un point est effectué sur les recherches demandées :

- Balançoire ronde pour collectivité
 - Camille DELPY : entre 4 000 € et 5 000 €
 - Mahé MOREL : entre 400 € et 500 € (problème probable de dimensions)

- Roxane AUTRET : entre 2 000 € et 7 000 €

→ Les difficultés soulevées concernent autant le coût que la possibilité d'installer la balançoire dans le parc (manque de place).

- Parcours en hauteur → Gaspard BOULET : entre 3 000 € et 4 000 €
- Festival des talents → Aucune recherche effectuée pour le moment par les élus enfants.

Choix des projets :

Projet “Pour tous les enfants de la commune”

Une lecture et une explication de Raphaël BERNARD ont été faites afin d'assurer le même niveau d'information pour tous les élus enfants.

Après échanges, un projet apparaît réalisable :

→ **Installer un deuxième but dans la cour** – 9 votes pour

Ce projet sera donc travaillé cette année par les élus enfants.

Projet “Pour améliorer la vie de ma commune”

Un échange a eu lieu sur chaque proposition. Les enfants à l'origine des projets ont présenté leurs idées aux autres élus.

Deux projets ont été considérés comme réalisables :

- Festival des talents – 7 votes
- Fleurir les rues du village en organisant des ateliers plantation avec les enfants – 6 votes

(1 abstention pour ce vote)

→ Le projet **Festival des talents** est retenu et sera travaillé cette année.

Projet “Pour aider les autres”

Ce projet sera travaillé lors du CME du mois de décembre.

La séance se termine à 13h15.